

14ème législature

Question N° : 82107	De M. Jean-Philippe Nilor (Gauche démocrate et républicaine - Martinique)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales, santé et droits des femmes		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > outre-mer	Tête d'analyse >DOM-ROM : Martinique	Analyse > obésité. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 23/06/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur « l'épidémie » d'obésité qui touche la Martinique. En effet, le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé indique le risque de voir l'obésité se développer d'ici 2030 en France. La Martinique mène une bataille difficile et inégale contre l'obésité. 55,6 % de la population est en surcharge pondérale, 22 % obèse et 20,9 % des enfants âgés de 3 à 15 ans sont en surpoids (obésité incluse). Ces chiffres sont les conséquences des comportements alimentaires, qui sont en partie responsable de l'obésité qui touche les habitants de la Martinique. L'obésité est un grave problème de santé publique car elle est à l'origine de nombreuses complications (hypertension, troubles cardiovasculaires, diabète et même cancer) qui entraînent une surmortalité et touche les personnes de plus en plus jeunes. La situation est alarmante dans notre région, d'autant plus que lorsqu'elles sont appliquées (ce qui n'est pas toujours le cas) les mesures législatives prises pour réduire la quantité de sucre dans les produits laitiers et les sodas bien plus élevée qu'en métropole, ne suffisent pas. Il est informé qu'un arrêté des ministres chargés de la santé, de la consommation, de l'agriculture et des Outre-mer déterminant la liste des denrées concernées serait en cours de rédaction en application de l'article L. 3232-6 du code de la santé publique. Compte tenu de l'urgence et de l'acuité de ce problème majeur de santé publique, il demande les raisons objectives de ce retard de publication et quelles sont les intentions du Gouvernement pour mettre en place un véritable plan de lutte efficace contre ce fléau.